9607 - Les règles qui régissent la vraie religion

question

Quelles sont les caractéristiques de la juste religion ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Tout adepte d'une religion croit que sa religion est la vérité. Les membres de chaque religion professent que leur foi constitue la meilleure religion et la voie la plus droite. Quand on interroge les adeptes des religions dévoyées et les membres des sectes créées par les hommes sur le fondement de leurs croyances, ils arguent qu'ils les ont reçues de leurs ancêtres et ils se mettent à raconter des récits et à fournir des informations invérifiables dans leur forme et dans leur contenu et entachés de défauts invalidants. Ils se fondent sur des livres hérités de père en fils, dont on ne connaît ni leur auteur, ni leur langue ni leur lieu de découverte. Car il ne s'agit de complications vénérées et transmises à travers les générations sans être soumise à une critique scientifique apte à en vérifier les voies de transmission et le contenu.

Ces livres inconnus, ces récits et cette imitation aveugles ne peuvent pas constituer des arguments en matière de religion et de croyances. Est-ce que toutes ces religions dévoyées et toutes ces sectes humaines sont justes ou fausses ? Il est impossible qu'elles soient toutes justes. Car la vérité est une et ne saurait être multiple. Il est aussi absurde que toutes ces religions dévoyées et toutes ces sectes proviennent d'Allah et soient vraies. Si elles sont multiples malgré l'unicité de la vérité, où est alors la vérité ? Voilà qui nécessite l'établissement de règles qui nous permettent de distinguer la religion vraie de celle fausse. Si ces règles s'appliquent à une religion, nous saurons qu'elle est la vraie religion. Si une religion ne s'y conforme pas, nous saurons qu'elle est fausse.

Les règles qui nous permettent de distinguer la vraie religion de la fausse sont les suivantes :

La première consiste dans le fait que la religion est révélée par Allah par l'intermédiaire d'un ange chargé de la communiquer à un messager qui, à son tour la transmet aux fidèles. En réalité, la vraie religion est celle d'Allah. Allah, le Transcendant est Celui qui juge et soumet les créateurs à un examen de compte au jour de la Résurrection à propos de la religion qui leur a été révélée. A ce propos le Très Haut a dit : Nous t' avons fait une révélation comme Nous fîmes à Noé et aux prophètes après lui. Et Nous avons fait révélation à Abraham, à Ismaël, à Isaac, à Jacob aux Tribus, à Jésus, à Job, à Jonas, à Aaron et à Salomon, et Nous avons donné le Zaboûr à David. (Coran, 4 : 163) et a dit : Et Nous n' avons envoyé avant toi aucun Messager à qui Nous n' ayons révélé: "Point de divinité en dehors de Moi. Adorez- Moi donc". (Coran, 21 :25). Cela étant, toute religion inventée par une personne qui ne se réfère pas à Allah est absolument fausse.

La deuxième consiste dans le fait que la religion invite les gens à vouer un culte exclusif à Allah, interdit le polythéisme et les voies qui y conduisent. En effet, l'appel à l'unicité divine est le fondement de l'appel de tous les prophètes et messagers. Car tout prophète a dit à son peuple : adorez Allah. Pour vous, pas d' autre divinité que Lui. (Coran, 7 : 73). Sur ce, toute religion entachée de polythéisme ou qui associe d'autres comme un ange ou un prophète ou un saint à Allah est fausse, même si ses adeptes se réclamaient de l'un des prophètes.

La troisième consiste dans la conformité de la religion avec ces principes prônés par les messagers, principes qui impliquent que le culte soit exclusivement voué à Allah, que l'on appelle à suivre sa voie, que l'on interdise le polythéisme, que l'on ne fasse pas de mal à ses père et mère, que l'on ne tue pas injustement un être humain et que l'on défende les actes de débauche en public comme en privé. A ce propos, le Très Haut dit : Et Nous n' avons envoyé avant toi aucun Messager à qui Nous n' ayons révélé: "Point de divinité en dehors de Moi. Adorez- Moi donc". (Coran, 21 : 25). Le Majestueux a également dit : Dis: "Venez, je vais réciter ce que votre Seigneur vous a interdit: ne Lui associez rien; et soyez bienfaisants envers vos père et mère. Ne tuez pas vos enfants pour cause de pauvreté. Nous vous nourrissons tout comme eux. N' approchez pas des turpitudes ouvertement, ou en cachette. Ne tuez qu' en toute justice la vie qu' Allah a fait

sacrée. Voilà ce qu' (Allah) vous a recommandé de faire; peut-être comprendrez- vous. (Coran, 6 : 151) et : Et demande à ceux de Nos messagers que Nous avons envoyés avant toi, si Nous avons institué, en dehors du Tout Miséricordieux, des divinités à adorer? (Coran, 43 : 45).

La quatrième consiste dans l'absence de contradiction et de divergence dans la religion ; il ne faut pas que ce qui est ordonné à un endroit soit interdit ailleurs ou que l'un interdise une chose et autorise une autre pareille sans raison ou qu'on interdise ou autorise une pratique à un autre groupe et en fait autrement pour un autre. C'est pourquoi le Très Haut a dit : Ne méditent- ils donc pas sur le Coran? S' il provenait d' un autre qu' Allah, ils y trouveraient certes maintes contradictions! (Coran, 4 : 82).

La cinquième consiste dans l'aptitude de la religion à préserver la foi, l'honneur, les biens, la vie humaine et la procréation, grâce à ce qu'elle légifère en fait d'ordres, de proscriptions, de mise en garde et de règles morales permettant de protéger ces cinq universaux (cinq objectifs primordiaux).

La sixième consiste à ce que ce soit une miséricorde pour les hommes qui les protège contre leur propre injustice et celle que les uns infligent aux autres. Qu'il s'agisse de la violation des droits d'autrui, de la confiscation de biens ou de l'égarement dans le quel les grands conduisent les petits. Le Très Haut a dit à propos de la miséricorde qui a découlé de l'application de la Thora révélée à Moïse (PSL): Et quand la colère de Moïse se fut calmée, il prit les tablettes. Il y avait dans leur texte guide et miséricorde à l' intention de ceux qui craignent leur Seigneur. (Coran, 7 : 154). Le Transcendant a encore dit à propos de la mission de Jésus : Il dit: " Et Nous ferons de lui un signe pour les gens, et une miséricorde de Notre part. (Coran, 19 : 21). Le Très Louable et Majestueux a dit à propos de Salih (psl) : Que vous en semble, si je m' appuie sur une preuve évidente émanant de mon Seigneur et s' Il m' a accordé, de Sa part, une miséricorde. (Coran, 12 : 63). Le Très Puissant a dit : Nous faisons descendre du Coran, ce qui est une guérison et une miséricorde pour les croyants. Cependant, cela ne fait qu' accroître la perdition des injustes. (Coran, 17 : 82).

La septième consiste à ce que la religion guide à la loi d'Allah et indique à l'homme la volonté

d’Allah et lui dise d’où il vient et où il va. Allah a dit à propos de la Thora : Nous avons fait descendre la Thora dans laquelle il y a guide et lumière. (Coran, 5 : 44) et à propos des Evangiles : Et Nous lui avons donné l' Evangile, où il y a guide et lumière. (Coran, 4 : 46) et à propos du saint Coran : C' est Lui qui a envoyé Son messager avec la bonne direction et la religion de la vérité. (Coran, 9 : 33). La vraie religion est celle qui conduit à la législation d’Allah, procure tranquillité et sécurité à l’âme, répond à toute interrogation et clarifie toute ambiguïté.

La huitième consiste à ce qu’elle prône les belles mœurs et les bonnes actions comme la véracité, l’équité, l’honnêteté, la pudeur, la chasteté et la générosité, et interdit les mauvais actes comme le mauvais traitement des parents, l’homicide, les actes de débauche, le mensonge, l’injustice, l’agression, l’avarice et la perversion.

La neuvième consiste dans son aptitude à procurer le bonheur à celui qui y croit. A ce propos le Très Haut dit : Tâ Hâ. Nous n' avons point fait descendre sur toi le Coran pour que tu sois malheureux, (Coran, 20 : 1-2) et dans sa convenance à la nature authentique : telle est la nature qu' Allah a originellement donnée aux hommes. (Coran, 30 : 30) et son harmonie avec la raison saine. En effet, la religion juste est la loi d’Allah et la raison saine est la création d’Allah. Or il ne saurait y avoir de contradiction entre la loi d’Allah et Sa création.

La dixième consiste à ce qu’elle indique la vérité, met en garde contre le faux, oriente vers la bonne direction, éloigne de l’égarement et invite les gens à suivre une voie droite sans détours. A ce propos le Très Haut nous a informés des propos que les djinns avaient échangé après avoir écouté le Coran : Ils dirent: "ش notre peuple! Nous venons d' entendre un Livre qui a été descendu après Moïse, confirmant ce qui l' a précédé. Il guide vers la vérité et vers un chemin droit. (Coran, 46 : 30). Elle ne les invite pas à ce qui provoque le malheur pour eux. C’est pourquoi le Très Haut dit : Tâ Hâ. Nous n' avons point fait descendre sur toi le Coran pour que tu sois malheureux (Coran, 20 : 1-2). Elle ne leur donne pas non plus un ordre dont l’exécution entraînerait leur perdition. C’est pourquoi le Très Haut a dit : Et ne vous tuez pas vous-mêmes. Allah, en vérité, est Miséricordieux envers vous. (Coran, 4 : 29). Elle n’établit pas au sein de ses adeptes une discrimination fondée sur la race, la couleur ou la tribu. C’est pourquoi le Très Haut dit : ش

hommes! Nous vous avons créés d' un mâle et d' une femelle, et Nous avons fait de vous des nations et des tribus, pour que vous vous entre-connaissiez. Le plus noble d' entre vous, auprès d' Allah, est le plus pieux. Allah est certes Omniscient et Grand Connaisseur. (Coran, 49 : 13). Le critère d’excellence dans la vraie religion est la crainte d’Allah.